

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL

tenue le 25 avril 2013 à 10 h 00
au siège de la Communauté situé au
1002, rue Sherbrooke Ouest, salle 2410, à Montréal.

SONT PRÉSENTS

M. Michael Applebaum, président

M. Alexandre Duplessis, vice-président

M. Basile Angelopoulos

M. Richard Bélanger

M. Jean-Jacques Beldié

M. Richard Bergeron

M. Michel Bissonnet

M. Laurent Blanchard

M. Philippe Brunet

M. Pierre Charron

Mme Chantal Deschamps

M. Richard Deschamps

Mme Josée Duplessis

M. Michel Gilbert

Mme Louise Harel

M. Jacques Lambert

M. Paul Leduc

M. Bill McMurchie

M. Réal Ménard

M. Guy Pilon

Mme Caroline St-Hilaire

M. Alain Tassé

M. Peter F. Trent

M. Frank Venneri

N'ONT PU ASSISTER

Mme Suzanne Dansereau, M. Paul Larocque, M. Luis Miranda* et
M. Jean-Marc Robitaille*.

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, le secrétaire de la
Communauté, Me Claude Séguin et l'assistante-secrétaire, Mme Line
Rioux, assistent à l'assemblée.

La convocation a été transmise le 18 avril 2013 et l'avis public a été
donné le 22 avril 2013.

L'assemblée est déclarée ouverte par le président à 10 h 00.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La liste des citoyens ayant posé des questions est jointe en annexe.

CC13-019

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR : M. Jean-Jacques Beldié

APPUYÉ PAR : M. Basile Angelopoulos

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour soumis pour la présente
assemblée.



CC13-020 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 28 FÉVRIER
2013

PROPOSÉ PAR : M. Richard Deschamps

APPUYÉ PAR : Mme Chantal Deschamps

Il est résolu d'approuver, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 28 février 2013.

CC13-021 NOMINATION DE LA TRÉSORIÈRE

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE13-069 adoptée à sa séance du 11 avril 2013,

PROPOSÉ PAR : M. Michel Gilbert

APPUYÉ PAR : M. Laurent Blanchard

Il est résolu de nommer Mme Carolle Belley à la fonction de trésorière de la Communauté pour une durée de cinq ans à compter de sa date d'entrée en fonction, aux conditions mentionnées au dossier joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante et d'autoriser la signature de son contrat de travail par le directeur général.

CC13-022 RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR L'ASSAINISSEMENT DES
EAUX

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE13-057 adoptée à sa séance du 21 mars 2013,

PROPOSÉ PAR : Mme Chantal Deschamps

APPUYÉ PAR : M. Alexandre Duplessis

Il est résolu d'adopter le Règlement numéro 2013-57 modifiant le règlement numéro 2008-47 sur l'assainissement des eaux joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante et de le transmettre pour approbation au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

RAPPORT FINANCIER DE LA COMMUNAUTÉ POUR L'EXERCICE 2012

Dépôt, conformément à l'article 208 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2012.



CC13-023

AFFECTATION DE SURPLUS

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE13-079 adoptée à sa séance du 11 avril 2013,

PROPOSÉ PAR : M. Pierre Charron

APPUYÉ PAR : M. Michel Bissonnet

Il est résolu d'approprier à même le surplus libre une somme de trois millions cinq cent trente-quatre mille cinq cent cinquante-quatre dollars (3 534 554 \$) au Fonds du logement social.

CC13-024

RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR FINANCER LES PROJETS DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE13-078 adoptée à sa séance du 11 avril 2013,

PROPOSÉ PAR : M. Philippe Brunet

APPUYÉ PAR : Mme Caroline St-Hilaire

Il est résolu

D'adopter le Règlement numéro 2013-58 décrétant un emprunt de 33 725 000 \$ afin de financer la contribution métropolitaine versée dans le cadre du Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain et du Programme d'aide financière pour le projet d'aménagement d'un sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

De transmettre ce règlement pour approbation au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

CC13-025

APPROBATION DE LA RÉPARTITION PROVISOIRE DU VERSEMENT DE LA TAXE DE 1,5 CENT SUR L'ESSENCE POUR L'ANNÉE 2013

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE13-083 adoptée à sa séance du 11 avril 2013,

PROPOSÉ PAR : M. Alain Tassé

APPUYÉ PAR : M. Réal Ménard

Il est résolu d'approuver, en vertu de l'article 2.4 du décret 23-2013 du gouvernement du Québec, l'état provisoire pour l'exercice financier 2013 de la distribution de la majoration de la taxe sur l'essence de 1,5 cent le litre dédiée au financement du transport en commun sur le territoire de l'Agence métropolitaine de transport, énoncé au tableau joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Documents déposés

- Procès-verbaux des séances du Comité exécutif tenues le 14 février et le 21 mars 2013.
 - Liste des contrats au 12 avril 2013.
-

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 10 h 35.

Les résolutions numéros CC13-019 à CC13-025 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Alexandre Duplessis
Vice-président

Claude Séguin
Secrétaire

* Note du secrétaire de la Communauté

M. Luis Miranda et M. Jean-Marc Robitaille ont motivé leur absence au sens du règlement sur le traitement des membres du conseil de la Communauté.



ANNEXE

Assemblée ordinaire du conseil du 25 avril 2013

Période de questions des citoyens

NOM

SUJET DE L'INTERVENTION

M. Bruce Walker, STOP

Projet de règlement sur l'assainissement des
eaux.